



Fédération québécoise des échecs

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS  
26 juillet 2022 à 19h00  
(sur ZOOM)**

**Projet de procès-verbal**

**Ouverture de l'Assemblée**

Le Président ouvre la réunion à **19h10** et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée par consensus :

Président - Éric Guipi Bopala

Secrétaire -: Bernard Ouimet

Liste des participants présents

*Conseil d'administration*

Président

Éric Guipi Bopala

Trésorier

Raymond Desjardins

Vice-président

Pierre Hébert

Secrétaire

Bernard Ouimet

Administrateur – comité philanthropie

Gaétan Samson

Administrateur – comité éthique et règlements

Pierre Dénomée

Administrateur – comité jeunesse

Francis Talbot - absent

*Assistent également*

Directeur général (DG)

Richard Bérubé

Membres FQE en règle : Joël Bédard, Jean-Roger Boutin, Raymond Dubreuil, Enyonam Sewa Noël Fumey, Guy Gignac, Patrick Gougeon, Oliver May, Joliet Philogène, Nerlande Philogène, Benoit Ratté, Vadim Tsy-pin, Diana Tsy-pina, Allison Tsy-pina.

Ordre du jour :

1. Présence et quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du PV de la dernière assemblée générale
4. Points découlant du dernier PV AGA
5. Rapport du Trésorier ; états financiers examinés pour l'exercice 2020/21
6. Nomination du vérificateur
7. Rapport du président ; dépôt du Rapport d'activités
8. Modifications aux règlements généraux
9. Élection des officiers
10. Fixation de la cotisation maximale des membres
11. Levée de l'Assemblée

**1. Présence et quorum (DG)**

Nous sommes 20 et selon les nouveaux règlements généraux ratifiés hier 25 juillet 2022 en Assemblée générale extraordinaire, le quorum est atteint car il est constitué des personnes présentes.

L'Assemblée prend donc acte qu'elle est légitime et légale. Le DG fait remarquer que nous aurions le quorum requis même sous nos anciens règlements généraux (qui était 5).

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (DG)**

Après lecture, Patrick Gougeon demande d'ajouter un point « Varia ». La discussion qui s'ensuit amène à un consensus exprimé dans la résolution ci-dessous.

**Résolution (AGA – 26.07.2022 - 01) présentée par Raymond Desjardins, appuyée par Gaétan Samson :**

**L'AGA adopte l'ordre du jour avec l'ajout d'un item « Varia » sous le numéro 10  
*Fixation de la cotisation maximale des membres.***

La résolution adoptée à l'unanimité.

## **3. Lecture et adoption du PV de la dernière assemblée générale (DG)**

Lecture sommaire est faite.

**Résolution (AGA – 26.07.2022 – 02) présentée par Jean-Roger Boutin, appuyée par Pierre Dénomée :**

**L'Assemblée générale adopte le procès-verbal avec deux corrections : (1) écrire le prénom de monsieur Boutin au long (Jean-Roger au lieu de J-R) ; (2) mentionner la présence de monsieur Enyonam Sewa Noël Fumey.**

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **4. Points découlant du dernier PV AGA (DG)**

Aucun point n'est soulevé.

Il reste toujours possible de communiquer plus tard avec le secrétariat de la Fédération pour demander des éclaircissements ou faire des suggestions. Le CA pourra éventuellement y donner suite avec effet rétroactif sans nécessairement passer par un nouveau vote.

## **5. Rapport du Trésorier et présentation des États financiers examinés pour l'exercice 2020-21 (Raymond Desjardins)**

Le Trésorier déclare que la situation financière de la FQE est excellente, en fait meilleure que jamais, grâce à une heureuse conjoncture : (1) un don non récurrent de quelque 10 000 \$ suite à la dissolution du club d'échecs de Varennes et (2) le tout nouveau programme d'appariements de dons par Placement Loisirs et Sports « PLS ». Ce dernier programme est récurrent. Le DG en parlera tout à l'heure.

L'actif total de la FQE est 276 157 \$, en augmentation de 40 % par rapport à l'exercice précédent.

Côté passif, nous avons une dette à long terme de 30 000 \$. C'est la partie remboursable du montant de 40 000 \$ alloué par le Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes « CUEC », aide fédérale pour atténuer le choc de la pandémie (le reste, 10 000 \$ est un don). La date ultime d'échéance est le 31 décembre 2025. Nous avons avantage à la rembourser avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024, sinon c'est 40 000 \$ qui sera considéré comme une dette ; des frais d'intérêt commencent à courir.

Les activités d'échecs ont recommencé, mais pas encore au niveau pré-pandémie. On peut le voir dans les revenus de cotisation et de cotation de tournois et aussi dans les frais de transport et communication.

Nous avons regarni notre inventaire de livres en réimprimant 1 000 exemplaires du « Cours complet d'échecs » de Roman Pelt.

Le surplus net dégagé est 84 415 \$.

Suite à une période de question, les précisions suivantes sont apportées.

1. Les *Revenus de cotisation* inscrits aux livres sont nets de la TPS et, dans certains cas, de la ristourne aux clubs.
2. *Autres revenus* sont majoritairement tirés de la vente de livres usagés donnés à la Fédération par les membres.

Ceci complète le rapport du Trésorier. Il est attaché à l'Annexe 1.

Avant de passer à son adoption, le DG souhaite présenter le programme de Placement Sports et Loisirs (PLS) qui est responsable de la majeure partie de nos revenus 2021-22.

Durant l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 la FQE a reçu des dons admissibles d'une valeur de 18 772 \$ incluant quelque 10 000 \$ suite à la dissolution du club d'échecs de Varennes.

(Un don est admissible s'il ne contient aucune contrepartie ou condition de la part du donateur - il sert entièrement à la mission de la Fédération, qui est la promotion des échecs au Québec)

PLS ajoute 4,8 fois le montant de 18 772 \$, soit 90 106 \$ pour un total de 108 878 \$.

20 % de ce total, 21 776 \$, est affecté au *Fonds de dotation* et placé sur une période de 10 ans ; le reste, 87 102 \$ est affecté à un *Fonds de réserve* qui est utilisable en tout temps par la Fédération.

Il y a un plafond annuel au montant des dons admissibles recueillis. Pour l'exercice 2021-22 le plafond était 21 602 \$. C'est donc dire que la cueillette de 18 772 \$ nous a permis d'obtenir 87 % de la bonification maximale possible.

Le programme PLS est une source appréciable de fonds pour la bonne santé financière de la Fédération. Les dons à la Fédération sont très précieux et notre comité de philanthropie a un rôle dynamique à jouer par le biais de campagnes de dons, legs testamentaires etc.

**Résolution (AGA – 26.07.2022 – 03) présentée par Patrick Gougeon, appuyée par Pierre Dénommée :**

**L'Assemblée générale adopte le rapport du Trésorier.**

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **6. Nomination du vérificateur (DG)**

Le bureau Nacache & Associés situé à Montréal vérifie nos états financiers depuis plusieurs années. Ils sont familiers avec nos opérations et nous avons avec eux une excellente relation. Ils sont bien au fait des nouvelles règles de gouvernance du gouvernement du Québec, ce qui est précieux en vue des nouvelles règles de gouvernance.

Le coût annuel de leur mission d'examen est d'environ 3 200 \$ taxes incluses.

**Résolution (AGA – 26.07.2022 – 04 présentée par Raymond Desjardins, appuyée par Éric Guipi Bopala :**

**L'Assemblée générale confirme la nomination de Nacache & Associés comme vérificateur de nos états financiers pour l'année en cours.**

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **7. Rapport du Président et dépôt du Rapport d'activités (Éric Guipi Bopala)**

La pandémie qui a sévèrement affecté nos revenus nous a aussi donné du temps de réflexion pour identifier le plus de programmes gouvernementaux susceptibles de nous aider à survivre. Nous avons adhéré au maximum possible, par exemple PAFEL et PLS.

Le don suite à la dissolution du club d'échecs a été une grâce pour nous.

Notre visibilité augmente :

- Tournoi de jeunes dans le comté de Nelligan, à l'invitation du député Monsef Derraji ; beaucoup de jeunes ont participé pour la première fois à un tournoi d'échecs et monsieur Derraji nous a remis un chèque de 4 000 \$ pour aider à la création d'un club d'échecs dans sa circonscription. Le comité Jeunesse travaille sur ce projet.
- Présence du Président et du DG le 13 mai 2022 à la conférence du gouvernement sur les investissements pour les activités sportives et de plein air.

La Fédération est en refonte de ses règlements généraux (ratifiés hier en Assemblée générale extraordinaire) et de sa nouvelle politique d'intégrité qui doit entrer en vigueur en octobre.

Le comité Éthique et règlements a fait, sous la direction de Pierre Dénomée, un beau travail pour élaborer notre nouvelle politique d'intégrité dans le but de satisfaire aux exigences du gouvernement du Québec. Pierre collabore également avec l'Association des échecs francophones. Il a accompagné le Président et le DG à Casablanca du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2022 dans le cadre du Championnat de la francophonie. Il en a d'ailleurs été un des arbitres.

Le comité Jeunesse a tenu un championnat rapide pour les jeunes en juin à la salle Co-Working, rue St-Denis. La prochaine fois nous serons plus ambitieux dans le choix du local.

Notre présence à Casablanca nous a permis de socialiser avec les présidents des diverses fédérations présentes ainsi qu'avec le Président de la FIDE M. Arkady Dvorkovich. Lors d'une séance de travail avec lui, nous avons présenté trois scénarios possibles de tournoi international qui aurait lieu au Québec.

Pour la deuxième année consécutive, Québec a gagné le championnat rapide par équipes des échecs francophones sur internet grâce à un score de 41½ sur une possibilité de 44 et une avance confortable devant les poursuivants égyptiens. Nos représentants étaient menés par le GM Bator Sambuev. Cette deuxième victoire rehausse notre notoriété. Elle nous vaut aussi une invitation à participer au prochain tournoi avec certains frais payés. Le prochain tournoi aura lieu en décembre 2022 à Yasmine Hammamet en Tunisie.

Il faut souligner les succès impressionnants du jeune Shawn Rodrigue-Lemieux, vainqueur 5-0 du tournoi de Chambly en avril, vice-champion du Canada quelques semaines plus tard et nouveau maître international.

En conclusion, il faut se réjouir qu'un canal de communication officieux soit en train de se développer entre le Québec et FIDE.

Sur ce, le Président dépose le Rapport d'activités. Voir l'Annexe 2.

## **8. Modifications aux règlements généraux (DG)**

Il n'y a pas de modifications aux nouveaux règlements généraux ratifiés hier en Assemblée générale extraordinaire.

## **9. Élections des officiers**

En cette année de transition, aucun poste n'est mis en ballottage.

## **10. Fixation de la cotisation maximale des membres**

Cet item est caduc, car selon le code civil le pouvoir de fixation appartient au CA.

## **11. Varia**

11.1 Patrick Gougeon mentionne que l'entente CFC-FQE n'est pas suffisamment connue et respectée en dehors du Québec, selon son expérience personnelle. Certains organisateurs doutent que l'entente soit encore valide. En conséquence, il recommande que l'entente figure en bonne et due place au moins sur le site de la FQE, facile à trouver pour tous y compris dans le ROC (rest of Canada).

Il est à noter que cette entente est à l'amiable ; elle n'est pas signée. Si elle était signée on pourrait recourir aux tribunaux en cas de non-respect. Cependant, ça pourrait coûter beaucoup plus cher à la faire respecter que la valeur de l'entente elle-même (elle nous coûte environ 3 000 \$ par année).

Autre chose à savoir, à titre d'exemple : tous les résidents du Québec qui jouent au Québec dans un tournoi coté FQE doivent être membres de la Fédération même s'ils sont aussi membres de la CFC. Ce pourrait être le cas, par exemple, d'un membre Ontarien (ou de n'importe quelle autre province) qui déménage au Québec. Bien que sa carte CFC soit peut-être encore valide, il doit se procurer une carte du Québec s'il veut participer au Québec à un tournoi coté FQE.

Point suivant : Patrick consulte toujours le calendrier des tournois pour voir ceux qui s'en viennent. Or le COQ n'y paraît pas encore. En vérité, il est publié à au moins un autre endroit sur le site ; toutefois, il faut savoir où chercher et à son avis tous les tournois à venir devraient apparaître au calendrier des tournois.

Enfin Patrick souhaite la formation d'un comité pour développer les échecs chez les filles.

11.2 Raymond Desjardins suggère dans la foulée la possibilité de tenir un Championnat féminin.

11.3 Raymond Dubreuil réitère la suggestion de publier l'entente CFC-FQE sur le site de la Fédération. Il suggère que le développement des échecs féminins fasse partie de la mission du comité Jeunesse plutôt que d'un nouveau comité.

Le DG remarque que FIDE remet en question ces temps-ci la discrimination positive en faveur des femmes. Le système de cotes et de titres spécifiquement féminins n'a pas donné le développement escompté. FIDE réfléchit présentement à mettre hommes et femmes sur le même pied en termes d'accès aux tournois, titres etc.

- 11.4 Pierre Dénomée mentionne que la CFC n'a coté aucun tournoi depuis le 4 juillet 2022. Cela affecte le récent tournoi de Laval, qui ne pourra être coté par FIDE avant septembre au plus tôt. C'est susceptible d'empêcher certains participants du COQ d'obtenir une première cote FIDE ou bien de faire une norme de titre. Pierre et Alexandre Ber ont contacté la CFC mais n'ont pas eu de réponse. La Fédération doit faire pression sur la CFC. Incidemment, la prochaine assemblée annuelle CFC se tiendra du 11 au 18 septembre 2022

En réponse à une question de Pierre concernant notre nouvelle politique d'intégrité, le DG explique que nous devons déposer notre proposition au gouvernement avant le 1er septembre. Si le gouvernement l'accepte telle quelle, elle entrera en vigueur le 1er octobre 2022.

- 11.5 Vadim Tsy-pin, à l'invitation du DG, parle des développements en ce qui concerne les échecs pour les non-voyants.

La ville de Québec est le chef de file au Canada, grâce au dévouement de gens comme André Vincent et Pierre Lambert.

L'Association internationale des échecs braille (en anglais IBCA pour *International Braille Chess Association*) s'est dotée d'une nouvelle constitution en 2019. IBCA souhaite que chaque pays participant établisse sa propre Organisation à but non lucratif.

Au Canada l'*Association des échecs braille* a été formée en 2019 sous la direction de Mme Diana Tsy-pina. Québec est la seule province active en ce moment.

Le Canada a participé pour la première fois à la 6<sup>ème</sup> Olympiade par équipe pour non-voyants en 2021 en Grèce. Richard Bérubé agissait comme capitaine d'équipe.

En 2021 Mme Tsy-pina a été élue deuxième Vice-présidente de l'IBCA pour un mandat de 4 ans. Elle a représenté l'IBCA à deux événements, le Championnat du monde pour non-voyants en Macédoine du nord et le Championnat féminin Junior à Castelnaudary (France). La représentante du Québec en France fut Sabrina Pilon.

L'Association des échecs braille Canada reçoit un peu de financement public du Canada et du Québec.

Les politiciens et les fonctionnaires sont très sensibles à l'acceptabilité sociale et l'intégration de tous les groupes de citoyens à des activités communes. Il est plus facile d'obtenir leur attention quand on leur décrit des activités auxquelles tous les groupes de citoyens ont également accès, qu'ils soient non-voyants, femmes, enfants etc.

## 12. Levée de l'assemblée

Le président remercie les membres pour leur participation.

**Résolution (AGA – 26.07.2022 – 05 présentée par Raymond Desjardins, appuyée par Éric Guipi Bopala :**

**L'Assemblée générale annuelle est levée**

La résolution est adoptée à l'unanimité

Le Président déclare que la séance est levée. Il est **21h45**.

---

Monsieur Éric Guipi Bopala  
Président d'assemblée

---

Monsieur Bernard Ouimet  
Secrétaire d'assemblée

# **ANNEXE 1**

## **Rapport du Trésorier**

Assemblée générale du 26 juillet 2022

La Fédération québécoise des échecs est en bonne situation financière. En fait sa situation n'a jamais été aussi bonne de mémoire. Pour le constater, je vous reporterais à la page 2 des États-financiers examinés par la firme Nacache et Associés. Il s'agit de la page Bilan qui présente en quelque sorte la valeur au livre de la compagnie. L'actif total est de 276 157 \$ soit une augmentation de de 40 % par rapport à l'année précédente. Ceci est dû à l'encaisse qui a bénéficié d'un apport important du Programme d'appariement des dons Placement Loisir-Sport mis en place par le Gouvernement du Québec il y a deux ans.

Au niveau du passif, il faut noter une dette à long terme de 30 000 \$ dont on peut retrouver les explications à la note 9. Il s'agit de la partie remboursable en décembre 2023 d'une subvention du CUEC fédéral (aide aux entreprises canadiennes à cause de la COVID-19).

Le fonds de réserve de 96 952 \$ provient de ce même programme Placement Loisir-Sport. À la page 3, nous retrouvons l'exposition de l'évolution de l'actif net qui prend en compte un l'amortissement des immobilisations, entres autres du matériel informatique dévalué à près de 30 % par année.

La page 4 présente l'état des revenus et dépenses comparé. Vous remarquerez l'importance de l'excédent, soit 84 415 \$. Encore une fois l'apport principal est dû au programme Placement- Loisir-Sport dont une annexe figure à la page 11. Il faut aussi noter la reprise des activités échiquéennes qui a permis aux postes cotisations et revenus d'inscriptions de s'améliorer par rapport à la période pandémique. Au niveau des charges, la reprise des activités a aussi eu un effet sur les postes transport et communications et services et honoraires qui sont revenus à leur niveau pré-pandémique.

La page 5 présente l'évolution des liquidités (Flux de trésorerie) à partir de l'excédent. Cela se reflète dans la variation de l'encaisse.

Finalement je vous reporte à la note 6 qui monte la variation des stocks. L'augmentation de la valeur est largement dû à l'impression de 1 000 livres Cours complet d'échecs rendu nécessaire pour regarnir notre inventaire.

Bref la situation financière de la Fédération est saine et celle-ci peut envisager l'avenir positivement avec la mise en place de nouveaux projets structurants.

Raymond Desjardins Trésorier Fédération québécoise des échecs



# **ANNEXE 2**

## **Rapport du Président**

Fédération québécoise des échecs Rapport annuel 2021 - 2022

Présenté par le Président Eric José Guipi Bopala, à l'Assemblée générale de la Fédération québécoise des échecs le 26 juillet 2022 à Montréal.

L'année 2021-2022 comme l'année précédente nous a profondément marquée avec la pandémie du COVID-19 et ses nombreuses vagues qui ont réduit significativement nos activités. Notre reprise progressive est forte avec un engouement manifeste de nos joueurs d'échecs de se retrouver dans les tournois en présentiel. La reprise des activités est encourageante, après deux ans de pandémie. Les récents tournois de Chambly (110 joueurs) et de Laval (178 joueurs) ont enregistré des records de participations.

Le Conseil d'administration et la Direction Générale de la FQÉ ont redoublé d'efforts pour saisir toutes les opportunités de programmes gouvernementaux (PAFEL, PLS) et de diverses subventions pour maintenir nos finances à flot en vue de soutenir activement les activités de la reprise suivant les directives gouvernementales. Nous avons ainsi substantiellement amélioré la situation financière de notre organisation avec une augmentation de la valeur aux livres de la FQE de plus de 40% en comparaison de notre dernière année pleinement régulière. Ce qui va nous permettre de regarder l'avenir avec beaucoup d'ambition.

Aux bonnes nouvelles, s'ajoute le prochain déménagement des bureaux de la FQE dans un nouvel édifice dédié aux organismes de sport et de loisir comme annoncé par Mme Isabelle Charest ministre déléguée à l'Éducation à la conférence de presse concernant un investissement pour mieux soutenir les activités récréatives, sportives, physiques et de plein air à laquelle j'ai été convié et assisté par notre Directeur Général le 13 mai 2022. Notre nouvel édifice sera situé à St-Léonard au 7665, rue Lacordaire à Montréal, à proximité d'une prochaine station de métro prévue à cet effet. Ce qui nous ouvre la porte à un nouveau lieu additionnel, attirante et neuve pour certaines catégories de tournois pour la FQÉ.

Par ailleurs, cette période de la pandémie nous a permis de repenser notre structure démocratique et modèle de gouvernance. Nous avons révisé en profondeur nos règlements généraux afin de se conformer au nouveau code de gouvernance du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. D'autre part, nous avons aussi établi une nouvelle politique d'intégrité en matière de harcèlement, une autre exigence gouvernementale en nous faisant accompagner par des firmes professionnelles dans les domaines concernés, notamment la firme Agora ressources d'affaires.

Trois comités en support au Conseil d'Administration ont été ainsi constitués le comité jeunesse, le comité d'éthique et règlements, et le comité philanthropie. Les résultats ne se sont pas fait attendre avec l'organisation du Semi-Rapide jeunesse par le comité Jeunesse qui a attiré 84 joueurs. Le comité d'éthique et de règlements a travaillé sur les règlements généraux et sur la politique d'intégrité, et poursuit ses efforts sur une politique disciplinaire. Du côté de la philanthropie, les succès du Programme Placement Loisir-Sport sont manifeste avec le programme d'appariement des dons du gouvernement.

Nous avons poursuivi nos efforts de collaboration cordiale avec d'autres organisations internationales (FIDE et AIDEF) et nationale (CFC) pour parfaire le rayonnement de la FQÉ à l'extérieur du Québec. Nous avons ainsi rencontré en présentiel le président de la FIDE M. Arkady Dvorkovich, en répondant favorablement à l'invitation de l'AIDEF au RIDEF (Rencontre Internationale des Échecs Francophones) à Casablanca au Maroc du 1er au 10 juillet 2022. Des

discussions directes avec M. Dvorkovich sont prometteuses et pourraient déboucher sur l'organisation d'événements internationaux d'échecs au Québec.

Pour poursuivre notre expansion et étendre nos activités au Québec, nous avons parafé une entente avec 12 écoles pour avoir des cours d'échecs au niveau parascolaire secondaire à travers le Réseau Sport-Étudiant du Québec (RSEQ).

Il faudrait tout de même le rappeler que le Québec pour la 2<sup>e</sup> année consécutive de son histoire est le champion de la francophonie en titre devant l'ensemble des pays francophones de part le tournoi en ligne par équipe organisé par l'AIDEF du 4 au 5 juin 2022. Le Québec a fini avec un résultat exceptionnel de son équipe A de 41,5/44 points sur 11 matches joués par notre équipe de 4 joueurs (Bator Sambuev, Shawn Rodrigue-Lemieux, Olivier-Kenta Chiku-Ratté et Maili-Jade Ouellet). Nous avons donc une invitation pour représenter le Québec à Chennai (Tunisie) en décembre 2022 au prochain RIDEF.

Pour finir, nous réitérons nos félicitations à Shawn Rodrigue-Lemieux pour sa brillante performance aux Championnats fermé et ouvert du Canada, devenant ainsi Maître International (MI). Il est passé bien près de devenir Champion du Canada en terminant ex aequo en 1<sup>ère</sup> place.

Voilà en résumé, les faits saillants pour l'année 2021-2022. J'invite les membres de la FQE à consulter le Rapport d'activités préparé par notre Directeur général pour plus de détails. On y trouvera beaucoup plus d'informations sur les différentes activités dont je viens d'exposer les grandes lignes ainsi que de l'information sur plusieurs autres événements non abordés dans ce court rapport.

Éric José Guipi Bopala Président Fédération québécoise des échecs (FQÉ)